Déclaration liminaire du SNUipp/FSU
CAPD du 2 décembre 2011

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Nous avons tenu à être présents, les titulaires comme les suppléants, à l'installation de cette nouvelle CAPD qui fait suite aux élections professionnelles. Durant trois ans, M. l'Inspecteur d'académie, le SNUipp- FSU26 sera votre interlocuteur exclusif.
Et pourtant, nous tenons à dénoncer en premier lieu les conditions dans lesquelles ont été organisées ces élections. Le calendrier, les modalités et les procédures ont été imposés sans concertation avec les représentants des personnels de l'Education Nationale et les organisations syndicales. Le ministère n'a pas tenu compte des remarques, des demandes et des avertissements. Nous sommes passés dans le département de la Drôme pour la CAPD de 78% de votants en 2008 à 48 % en 2011. La FSU reste majoritaire dans l'Académie et, au niveau national, il y a seulement deux départements où le SNUipp-FSU a gagné les 7 sièges, et nous en faisons partie. Ce qui montre, s'il en était encore besoin, que les collègues nous font confiance et attendent encore beaucoup de nous.
Nous demandons pour les prochaines élections professionnelles le retour du vote à l'urne, au mois de décembre.

La rentrée 2011 est marquée surtout par la souffrance des personnels, victimes des politiques auxquelles nous sommes confrontés depuis plusieurs années. Une série de réformes imposées dans une précipitation délibérée, sans concertation ni anticipation de leurs mises en œuvre, ajoute au désarroi des personnels. Depuis les réformes de la rentrée 2008, nous constatons une dégradation de nos conditions de travail. Au quotidien, le doute et le questionnement s'immiscent chez bon nombre d'enseignants. La façon dont les situations particulières sont traitées est de plus en plus empreinte de mépris. Il n'y a qu'à reprendre, M. l'Inspecteur d'académie, les différents courriers qui vous sont adressés, mais également le nombre croissant de demandes de rendez-vous auprès du médecin de prévention et de l'assistante sociale.

La dégradation constante de notre pouvoir d'achat aboutit aujourd'hui à une véritable paupérisation des fonctionnaires, en général, et des enseignants en particulier. On observe un nombre croissant de demandes d'aides financières ou de prêts de la part des actifs et des retraités dans le cadre de la Commission Départementale de l'Action Sociale.

Le ministère veut imposer dès la rentrée 2012, une modification du système d'évaluation des enseignants et du dispositif de déroulement de carrière. Réduire l'évaluation à un simple entretien nie l'aspect professionnel. Il le ramène à un simple contrôle administratif et à un classement des enseignants fondé sur un mérite largement arbitraire.
Cet entretien se résumera à une évaluation de la servilité !
Cela fait longtemps qu'au SNUipp-FSU, nous demandons que l'inspection favorise une réelle démarche active de formation, qui doit être pensée non comme un jugement mais comme un accompagnement pédagogique des équipes et des écoles.
Cette réforme va freiner nos carrières, accentuer le poids hiérarchique et déstabiliser les équipes en mettant les enseignants en concurrence. Il est inadmissible d'organiser les promotions à la baisse, dans le contexte actuel du gel des salaires et d'effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

La dévalorisation de notre métier participe du grand mépris organisé depuis l'arrivée de M. Sarkozy à la Présidence de la République. Ce mépris permanent trouve une nouvelle illustration dans la création d'une journée de carence dans la fonction publique. Il s'agira, de fait, d'une baisse de salaire importante qui atteindra les personnels « coupables d'être malades ». Pour réduire les congés de maladie il faudrait plutôt agir sur les conditions de travail.

Nous sommes déterminés à mettre en échec ces projets qui relèvent de la pure provocation. C'est pour cela que nous serons en grève le 15 décembre, pour le respect des enseignants de l'école républicaine et une vraie revalorisation de leur salaire.